Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B01-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20230202B01

Séance du 02 février 2023
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2023 le 02 février à 18 h 00, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 23 janvier 2023 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, COLIN Bruno, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, CHESNEAU Gilles, DREYER Pascal, AMPS Marcel, ZIEGER Dominique.

Etaient absents excusés : KEIB Sylvain, CLAISER Julien, TONNELLIER Christian, HINSCHBERGER Sylvain, DISCHER Roland. Monsieur LOUDCHER Pierre a démissionné au niveau de sa commune.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

Formant la majorité des membres en exercice, et pouvant délibérer valablement, conformément à l'article L212.17 du Code Général des Collectivités territoriales.

1. **Validation de l'ordre du jour.**

Le Président présente l'ordre du jour :

2. Attribution des marchés – Résultats de la commission d'appel d'offre du 02 février 2023.
   - Contrat de maintenance et de dépannage pour l'exploitation des ouvrages d'eau potable.
   - Fourniture et livraison de diverses pièces d'adduction en eau potable hors pièces spécifiques
   - Fourniture et livraison de regards compteurs d'eau potable
   - Mise à disposition de personnel, de matériel et de matériaux pour réparation de fuites, de branchements particuliers et petites extensions pour l'eau potable sur le territoire du syndicat.
3. Renouvellement du marché fourniture de Gaz 2023.
4. Renouvellement du marché fourniture de Gaz 2024.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B01-DE

5. Levé topographique des bouches à clés et compteurs d'eau - Devis complémentaire pour la commune de Guébestroff.
6. Etude diagnostique. Mise à jour du programme d'action ancien SIE de Vergaville
7. Etude diagnostique du système d'alimentation en eau potable : Commune de Marimont les Bénestroff
8. Remplacement de l'armoire de commande des pompes Station de pompage – Marimont les Benestroff.
9. Débitmètre Laiterie BENESTROFF - offre de prix SOGEA.
10. SIG - Mise à jour annuelle – offre de prix BEREST.
11. Remplacement du serveur de production du syndicat.
12. Projet budget 2023
13. Divers

Les membres du bureau à l'unanimité valident l'ordre du jour.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 06/02/2023

Morhange le 06 février 2023
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE
MOSELLE

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr

SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B02-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20230202B02

Séance du 02 février 2023
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2023 le 02 février à 18 h 00, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 23 janvier 2023 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, COLIN Bruno, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, CHESNEAU Gilles, DREYER Pascal, AMPS Marcel, ZIEGER Dominique.

Etaient absents excusés : KEIB Sylvain, CLAISER Julien, TONNELLIER Christian, HINSCHBERGER Sylvain, DISCHER Roland. Monsieur LOUDCHER Pierre a démissionné au niveau de sa commune.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

Formant la majorité des membres en exercice, et pouvant délibérer valablement, conformément à l'article L212.17 du Code Général des Collectivités territoriales.

2. Attribution des marchés

A. Contrat de maintenance et de dépannage pour l'exploitation des ouvrages d'eau potable.

Conformément au code des marchés publics, le Président transmet aux membres du bureau les résultats de la commission d'appel d'offre concernant les marchés

- Offre CP2E – DONJEUX : 8 210 € HT
- D3E FAULQUEMONT : 8 586 € HT
- 6 TEM : 11 032 € HT

Les membres du bureau, à l'unanimité, prennent acte de la décision de la commission d'ouverture de plis qui a retenu l'offre de D3E pour un montant de 8 586 € HT, pour une durée de 3 ans, et autorisent le Président à signer le marché ainsi que tout document nécessaire à ce contrat de maintenance.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B02-DE

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 06/02/2023

Morhange le 06 février 2023
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE * MOSELLE *

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr

SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B03-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20230202B03

Séance du 02 février 2023
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2023 le 02 février à 18 h 00, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 23 janvier 2023 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, COLIN Bruno, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, CHESNEAU Gilles, DREYER Pascal, AMPS Marcel, ZIEGER Dominique.

Etaient absents excusés : KEIB Sylvain, CLAISER Julien, TONNELLIER Christian, HINSCHBERGER Sylvain, DISCHER Roland. Monsieur LOUDCHER Pierre a démissionné au niveau de sa commune.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

Formant la majorité des membres en exercice, et pouvant délibérer valablement, conformément à l'article L212.17 du Code Général des Collectivités territoriales.

2. Attribution des marchés

B. Fourniture et livraison de diverses pièces d'adduction en eau potable hors pièces spécifiques

Conformément au code des marchés publics, le Président transmet aux membres du bureau les résultats de la commission d'appel d'offre concernant les marchés

- HEINRICH CANALISATION : 36 448.94 € HT
- SOVAL : pas d'offre
- POINT P : pas d'offre

Les membres du bureau, à l'unanimité, prennent acte de la décision de la commission d'ouverture de plis qui a retenue l'offre de HEINRICH CANALISATION pour un montant de 36 448.94 € HT, pour une durée de 3 ans, et autorisent le Président à signer le marché ainsi que tout document nécessaire pour ce marché.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B03-DE

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 06/02/2023

Morhange le 06 février 2023
Le Président
Bernard JACQUOT

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr

SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B04-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20230202B04

Séance du 02 février 2023
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2023 le 02 février à 18 h 00, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 23 janvier 2023 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, COLIN Bruno, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, CHESNEAU Gilles, DREYER Pascal, AMPS Marcel, ZIEGER Dominique.

Etaient absents excusés : KEIB Sylvain, CLAISER Julien, TONNELLIER Christian, HINSCHBERGER Sylvain, DISCHER Roland. Monsieur LOUDCHER Pierre a démissionné au niveau de sa commune.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

Formant la majorité des membres en exercice, et pouvant délibérer valablement, conformément à l'article L212.17 du Code Général des Collectivités territoriales.

2. Attribution des marchés

C. Fourniture et livraison de regards compteurs d'eau potable.

Conformément au code des marchés publics, le Président transmet aux membres du bureau les résultats de la commission d'appel d'offre concernant les marchés

- HEINRICH CANALISATION 5 030.65 € HT
- SOVAL : pas d'offre
- POINT P : pas d'offre

Les membres du bureau, à l'unanimité, prennent acte de la décision de la commission d'ouverture de plis qui a retenue l'offre de HEINRICH CANALISATION pour un montant de 5 030.65 € HT pour une durée de 3 ans et autorisent le Président à signer le marché ainsi que tout document nécessaire à ce marché.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B04-DE

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 06/02/2023

Morhange le 06 février 2023
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE
MOSELLE

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr

SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B05-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20230202B05

Séance du 02 février 2023
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2023 le 02 février à 18 h 00, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 23 janvier 2023 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, COLIN Bruno, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, CHESNEAU Gilles, DREYER Pascal, AMPS Marcel, ZIEGER Dominique.

Etaient absents excusés : KEIB Sylvain, CLAISER Julien, TONNELLIER Christian, HINSCHBERGER Sylvain, DISCHER Roland. Monsieur LOUDCHER Pierre a démissionné au niveau de sa commune.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

Formant la majorité des membres en exercice, et pouvant délibérer valablement, conformément à l'article L212.17 du Code Général des Collectivités territoriales.

2. Attribution des marchés

D. Mise à disposition de personnel, de matériel et de matériaux pour réparation de fuites, de branchements particuliers et petites extensions pour l'eau potable sur le territoire du syndicat.

Conformément au code des marchés publics, le Président transmet aux membres du bureau les résultats de la commission d'appel d'offre concernant les marchés

- SARL LEMOINE : 95 324.50 € HT
- SARL ROBINET BERNARD : 86 824.50 € HT
- COLAS France ; 96 490.00 € HT

Les membres du bureau, à l'unanimité, prennent acte de la décision de la commission d'ouverture de plis qui a retenue l'offre de la Société ROBINET pour un montant de 86 824.50 € HT, marché consenti pour une année, et autorisent le Président à signer le marché ainsi que tout document nécessaire à ce marché.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B05-DE

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 06/02/2023

Morhange le 06 février 2023
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE * MOSELLE *

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr

SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B06-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20230202B06

Séance du 02 février 2023
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2023 le 02 février à 18 h 00, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 23 janvier 2023 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, COLIN Bruno, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, CHESNEAU Gilles, DREYER Pascal, AMPS Marcel, ZIEGER Dominique.

Etaient absents excusés : KEIB Sylvain, CLAISER Julien, TONNELLIER Christian, HINSCHBERGER Sylvain, DISCHER Roland. Monsieur LOUDCHER Pierre a démissionné au niveau de sa commune.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

Formant la majorité des membres en exercice, et pouvant délibérer valablement, conformément à l'article L212.17 du Code Général des Collectivités territoriales.

3. Renouvellement du marché fourniture de Gaz 2023

Nous avions signé un contrat avec Gaz de France (délibération du 19 novembre 2019 pour une durée de 3 ans.

Ce marché arrivant à échéance, il convient de renouveler ce marché pour une durée d'un an pour l'année 2023 à compter du 01er février 2023.

Les membres du bureau, à l'unanimité acceptent ce contrat et autorisent le Président à signer le contrat avec Gaz de France.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B06-DE

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 06/02/2023

Morhange le 06 février 2023
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE MOSELLE

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr

SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B07-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20230202B07

Séance du 02 février 2023
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2023 le 02 février à 18 h 00, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 23 janvier 2023 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, COLIN Bruno, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, CHESNEAU Gilles, DREYER Pascal, AMPS Marcel, ZIEGER Dominique.

Etaient absents excusés : KEIB Sylvain, CLAISER Julien, TONNELLIER Christian, HINSCHBERGER Sylvain, DISCHER Roland. Monsieur LOUDCHER Pierre a démissionné au niveau de sa commune.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

Formant la majorité des membres en exercice, et pouvant délibérer valablement, conformément à l'article L212.17 du Code Général des Collectivités territoriales.

4. Marché fourniture de Gaz 2024. MATEC

Fourniture et cheminement de gaz et prestations associées sur le territoire de la Moselle dans le cadre d'un groupement de commandes
Adhésion à la convention constitutive d'un groupement de commandes
Lancement d'une consultation.
Le Président rappelle à l'assemblée que depuis le 1erjuillet 2007, le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence et que conformément aux articles L.333-1 et L 441-1 du Code de l'Energie, tous les consommateurs d'électricité et de gaz naturel peuvent librement choisir un fournisseur sur le marché et quitter les tarifs réglementés de vente proposés par les opérateurs historique.
Le président précise que la suppression des tarifs réglementés de vente implique une obligation de mise en concurrence pour les acheteurs soumis au code de la commande publique.
Le Président informe l'assemblée que le Département de la Moselle (coordonnateur a mandaté son assistant Moselle Agence Technique à créer un groupement de commandes pour la fourniture de gaz naturel.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B07-DE

Le Président ajoute que ce groupement de commandes vise à maitriser au mieux l'aspect budgétaire de ces changements et à en tirer le meilleur profit, par le regroupement des besoins de ses adhérents et une mise en concurrence optimisée des fournisseurs.
Le Président précise que la Commission d'Appel d'offres sera celle du coordonnateur (Département de la Moselle) et que le début de fourniture sera fixé à la clôture du contrat actuel.

Monsieur le Président, à la fin de son exposé, sollicite les membres du bureau sur ce dossier.

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1414-3-II
- VU le code de la commande publique
- VU la convention constitutive du groupement de commandes ci-jointe en annexe :

L'exposé de Monsieur le Président entendu,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du bureau :

- AUTORISENT l'adhésion du Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe au groupement de commandes coordonné par le Département de la Moselle, pour l'achat de gaz naturel,
- APPOUVENT les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel (jointe voir annexe)
- AUTORISENT le lancement de la consultation et la passation des contrats correspondants ainsi que la signature de toutes pièces nécessaires à l'exécution de ces contrats
- AUTORISENT le représentant du coordonnateur à signer les accords-cadres, les marchés subséquents, les annexes éventuelles, ainsi que toutes pièces s'y rapportant : issus du groupement de commande pour l'achat de gaz naturel et pour le compte des membres du groupement : et ce, sans distinction de procédures ou de montants.
- PRECISENT que les dépenses inhérentes à l'achat de gaz naturel seront inscrites aux budgets correspondants.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 06/02/2023

Morhange le 06 février 2023
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE * MOSELLE *

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B08-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20230202B08

Séance du 02 février 2023
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2023 le 02 février à 18 h 00, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 23 janvier 2023 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, COLIN Bruno, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, CHESNEAU Gilles, DREYER Pascal, AMPS Marcel, ZIEGER Dominique.

Etaient absents excusés : KEIB Sylvain, CLAISER Julien, TONNELLIER Christian, HINSCHBERGER Sylvain, DISCHER Roland. Monsieur LOUDCHER Pierre a démissionné au niveau de sa commune.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

Formant la majorité des membres en exercice, et pouvant délibérer valablement, conformément à l'article L212.17 du Code Général des Collectivités territoriales.

5. Levé topographique des bouches à clés et compteurs d'eau - Devis complémentaire pour la commune de Guébestroff.

Le cabinet de géomètre Expert nous avait fait des levés topographiques des bouches à clés et compteurs d'eau potable (réseaux et branchements) pour 4 communes du secteur de Vergaville. La commune de GUEBESTROFF n'était pas dans la liste initiale.

Offre pour le levé topographique de Guebestroff : 510 € HT.

Les membres du bureau, à l'unanimité, acceptent l'offre du Cabinet GUELLE et FUCHS et autorisent le président à signer tout document y afférent.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 06/02/2023

Morhange le 06 février 2023
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS * MOSELLE *

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B09-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20230202B09

Séance du 02 février 2023
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2023 le 02 février à 18 h 00, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 23 janvier 2023 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, COLIN Bruno, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, CHESNEAU Gilles, DREYER Pascal, AMPS Marcel, ZIEGER Dominique.

Etaient absents excusés : KEIB Sylvain, CLAISER Julien, TONNELLIER Christian, HINSCHBERGER Sylvain, DISCHER Roland. Monsieur LOUDCHER Pierre a démissionné au niveau de sa commune.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

Formant la majorité des membres en exercice, et pouvant délibérer valablement, conformément à l'article L212.17 du Code Général des Collectivités territoriales.

6. Etude diagnostique. Mise à jour du programme d'action ancien SIE de Vergaville

Dans le cadre de la mise à jour du programme d'action sur le secteur de l'ancien SIE de Vergaville et étude diagnostique du système d'alimentation en eau potable de la commune de Vergaville, le bureau d'étude Berest nous a fait une proposition technique et financière pour un montant de 10 815 € HT

Les membres du bureau, à l'unanimité, acceptent l'offre du bureau d'étude BEREST et autorisent le Président à signer tout document nécessaire à cette étude diagnostique.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 06/02/2023

Morhange le 06 février 2023
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE ★ MOSELLE ★

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B10-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20230202B10

Séance du 02 février 2023
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2023 le 02 février à 18 h 00, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 23 janvier 2023 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, COLIN Bruno, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, CHESNEAU Gilles, DREYER Pascal, AMPS Marcel, ZIEGER Dominique.

Etaient absents excusés : KEIB Sylvain, CLAISER Julien, TONNELLIER Christian, HINSCHBERGER Sylvain, DISCHER Roland. Monsieur LOUDCHER Pierre a démissionné au niveau de sa commune.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

Formant la majorité des membres en exercice, et pouvant délibérer valablement, conformément à l'article L212.17 du Code Général des Collectivités territoriales.

7. Etude diagnostique du système d'alimentation en eau potable : Commune de Marimont les Bénestroff

Dans le cadre de la mise à jour du programme d'action sur le secteur de l'ancien SIE de Vergaville et étude diagnostique du système d'alimentation en eau potable de la commune de Marimont les Benestroff, le bureau d'étude Berest nous a fait une proposition technique et financière pour un montant de 17 027.50 € HT

Les membres du bureau, l'unanimité, acceptent la proposition du bureau d'étude et autorisent le Président à signer tout document nécessaire à cette étude diagnostique.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 06/02/2023

Morhange le 06 février 2023
Le Président
Bernard JACQUOT

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B11-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20230202B11

Séance du 02 février 2023
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2023 le 02 février à 18 h 00, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 23 janvier 2023 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, COLIN Bruno, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, CHESNEAU Gilles, DREYER Pascal, AMPS Marcel, ZIEGER Dominique.

Etaient absents excusés : KEIB Sylvain, CLAISER Julien, TONNELLIER Christian, HINSCHBERGER Sylvain, DISCHER Roland. Monsieur LOUDCHER Pierre a démissionné au niveau de sa commune.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

Formant la majorité des membres en exercice, et pouvant délibérer valablement, conformément à l'article L212.17 du Code Général des Collectivités territoriales.

8. Remplacement de l'armoire de commande des pompes Station de pompage – Marimont les Benestroff.

A la demande du Syndicat, la société D3E nous a fait une offre pour un montant de 11 702.25 € comprenant :

- L'armoire de commande des pompes
- Sofrel S4W
- Le matériel électrique
- La main d'œuvre.

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité acceptent l'offre de la société D3E et autorisent le Président à signer tout document nécessaire à la réalisation de ses travaux.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 06/02/2023

Morhange le 06 février 2023
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS MOSELLE

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B12-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20230202B12

Séance du 02 février 2023
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2023 le 02 février à 18 h 00, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 23 janvier 2023 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, COLIN Bruno, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, CHESNEAU Gilles, DREYER Pascal, AMPS Marcel, ZIEGER Dominique.

Etaient absents excusés : KEIB Sylvain, CLAISER Julien, TONNELLIER Christian, HINSCHBERGER Sylvain, DISCHER Roland. Monsieur LOUDCHER Pierre a démissionné au niveau de sa commune.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

Formant la majorité des membres en exercice, et pouvant délibérer valablement, conformément à l'article L212.17 du Code Général des Collectivités territoriales.

9. Débitmètre Laiterie BENESTROFF - offre de prix SOGEA.

A la demande du Syndicat, l'entreprise SOGEA nous a fait un devis pour la pose de débitmètre et intégration à la supervision dans le cadre de travaux de jour, pour un montant de 15 074 € HT.

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité acceptent l'offre de la société SOGEA et autorisent le Président à signer tout document nécessaire à la réalisation de ses travaux.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 06/02/2023

Morhange le 06 février 2023
Le Président
Bernard JACQUOT

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B13-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20230202B13

Séance du 02 février 2023
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2023 le 02 février à 18 h 00, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 23 janvier 2023 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, COLIN Bruno, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, CHESNEAU Gilles, DREYER Pascal, AMPS Marcel, ZIEGER Dominique.

Etaient absents excusés : KEIB Sylvain, CLAISER Julien, TONNELLIER Christian, HINSCHBERGER Sylvain, DISCHER Roland. Monsieur LOUDCHER Pierre a démissionné au niveau de sa commune.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

Formant la majorité des membres en exercice, et pouvant délibérer valablement, conformément à l'article L212.17 du Code Général des Collectivités territoriales.

10. SIG - Mise à jour annuelle – offre de prix BEREST.

Accord-cadre à bons de commande de prestations intellectuelles – Mise à jour du système d'information pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois par reconduction tacite.

Offre du bureau d'étude BEREST : 9 500 € HT.

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité acceptent l'offre du bureau d'étude et autorisent le Président à signer tout document nécessaire à cette mise à jour du SIG.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 06/02/2023

Morhange le 06 février 2023
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE ★ MOSELLE ★

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Affiché le
ID : 057-200097178-20230202-20230202B14-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20230202B14

Séance du 02 février 2023
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2023 le 02 février à 18 h 00, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 23 janvier 2023 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, COLIN Bruno, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, CHESNEAU Gilles, DREYER Pascal, AMPS Marcel, ZIEGER Dominique.

Etaient absents excusés : KEIB Sylvain, CLAISER Julien, TONNELLIER Christian, HINSCHBERGER Sylvain, DISCHER Roland. Monsieur LOUDCHER Pierre a démissionné au niveau de sa commune.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

Formant la majorité des membres en exercice, et pouvant délibérer valablement, conformément à l'article L212.17 du Code Général des Collectivités territoriales.

11. Remplacement du serveur de Production du Syndicat.

Le serveur datant de 2012 n'est plus à jour, ce qui implique que nous avons régulièrement des problèmes de sauvegarde dû à cette ancienne version et au manque de place sur le serveur système.
La version 2012 n'aura plus de mise à jour fin d'année 2023 par Microsoft.

La Société INGEDUS nous a fait une offre pour un montant de 9 817 € HT devis ci-joint.

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité acceptent l'offre de la société INGEDUS et autorisent le Président à signer tout document nécessaire au remplacement du serveur.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 06/02/2023

Morhange le 06 février 2023
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE RODALBE ★ MOSELLE ★

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012